



# Rapport de gestion

**2025**

# En quelques chiffres



## Sommaire

### Partie générale

- 03** Le message du président et du directeur général
- 05** Ça s'est passé en 2025
- 06** Conseil d'administration
- 07** Direction
- 08** Infrastructure
- 11** Matériel roulant
- 13** Voyageurs
- 16** Vente et Marketing

### Partie financière

- 19** Introduction
- 21** Bilan
- 22** Compte de résultat
- 23** Emploi du résultat
- 24** Tableau de financement
- 25-30** Annexe aux comptes
- 31-32** Autres informations
- 33** Tableau des immobilisations par secteur
- 34** Compte des investissements par secteur
- 35-36** Rapport de l'organe de révision

Dans les textes qui suivent, le genre masculin est utilisé pour tous les genres, par souci de simplification rédactionnelle.

# Le message du Président et du Directeur général

L'année 2025 marque une étape importante pour MVR, avec un changement de gouvernance qui s'est déroulé dans un esprit de continuité et de confiance. À la suite du départ de François Margot, qui a accompagné l'entreprise durant de nombreuses années avec engagement et clairvoyance, Alexandre Gauthier-Jaques a repris la présidence de la société. Nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance à François Margot pour son rôle déterminant dans la consolidation financière et opérationnelle de MVR. En parallèle, Yves Marclay a succédé à Georges Oberson à la direction générale. Si 2025 fut une année de transition, elle fut surtout une année d'avancement concret. Le projet des Rochers de Naye est entré dans une phase décisive, avec la commande de huit nouvelles rames qui donnent une tout autre envergure à ce chantier. Ce choix technologique et stratégique nous confère un mandat clair: valoriser pleinement cette destination emblématique, renforcer son attractivité touristique et préparer une exploitation moderne, durable et performante. Les travaux d'infrastructure engagés ces dernières années prennent désormais tout leur sens dans cette perspective. Afin de proposer une offre et une expérience complète à nos clients, l'exploitation des restaurants des Rochers-de-Naye et des Pléiades a également été reprise par MVR en mars 2025.

Mais ce développement touristique ne doit toutefois jamais nous éloigner de notre mission première: servir la population locale. 2025 a été l'occasion de réaffirmer cette priorité. En effet, la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades, les funiculaires et les dessertes régionales, qui constituent des maillons essentiels de la mobilité quotidienne, ont fait l'objet de plusieurs périodes de travaux. Dans ce contexte, une importance particulière a été portée au maintien du service de proximité, garantissant la prise en compte des intérêts des riverains. Le projet de renouvellement de la gare de Vevey représente à lui seul un jalon majeur. Il s'agit d'un nœud ferroviaire vital pour la Riviera, et sa transformation permettra d'améliorer l'accessibilité, la fluidité ainsi que la qualité de service pour les voyageurs, toutes générations confondues.

Notre ambition est claire: chaque investissement, chaque modernisation, chaque partenariat doit d'abord bénéficier à notre région et à ses habitants. C'est dans cet esprit que nous avons renforcé nos collaborations avec les communes, les acteurs économiques et touristiques et les entreprises de transport voisines. Elles permettent d'assurer la cohérence de l'offre, la qualité des correspondances et la fiabilité de nos installations, qui constituent le cœur de notre action. Cet engagement s'inscrit également dans une culture affirmée de l'esprit de service, au plus près des attentes des utilisateurs quotidiens.

À l'aube des grands chantiers qui nous attendent, et qui initieront une nouvelle dynamique pour l'entreprise, nous abordons l'avenir avec confiance et détermination. Ensemble – collaborateurs, direction, conseil d'administration, partenaires et autorités – nous continuerons à faire évoluer MVR au service de la Riviera et de ses citoyens, tout en valorisant les atouts uniques de nos lignes et de notre région.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude et à adresser nos sincères remerciements à nos clients, ainsi qu'à nos actionnaires pour la confiance et la fidélité qu'ils nous témoignent, lesquelles constituent le fondement indispensable à la pérennité de notre entreprise.

**” Si 2025 fut une année de transition, elle fut surtout une année d'avancement concret. ”**

**Alexandre Gauthier-Jaques, Président**  
**Yves Marclay, Directeur général**





# Événements marquants en 2025 pour le MOB et MVR

L'année 2025 a été marquée par plusieurs événements, notamment:



Signature de la Convention de Prestation 2025-2028.



Développement de la structuration stratégique de la marque employeur et création de contenus multisupports.

Mise en place d'un service de nettoyage embarqué pour les trains avec catering.



Reprise de l'ensemble de l'offre de gastronomie au sein de MVR et intégration au domaine Vente & Marketing.

Début des travaux de la gare MVR de Vevey.

Entrée en service de 13 mécaniciens.

Hausse de 21% des recettes de transport du GPX en 2025.



Installations de Montreux à Schönried désormais télécommandées depuis Montreux.



Développement de la solution GRACE.

Présence accrue du MOB sur une quinzaine de marchés internationaux.

Commande de 8 nouvelles automotrices pour la ligne des Rochers-de-Naye.

Installation du service GOP au centre d'exploitation de Montreux.



CHF 90,5 millions d'investissements en cours au 31 décembre 2025.

Rachat de cinq automotrices aux Chemin de fer du Jura pour remplacer la série 5000.



Dépôt de 20 dossiers de demande d'approbation des plans auprès de l'OFT, soit deux fois plus qu'en 2024.



Installation d'éléments chauffants et filtrants sur le GPX afin de pallier aux conséquences des températures négatives sur son système pneumatique.



2025, première année de fonctionnement complet de l'offre GPX, avec 4 paires de trains par jour.

Hausse de 6.7% des recettes de transport sur la ligne des Rochers-de-Naye.

# Organes de la société

## Conseil d'administration



**M. Alexandre Gauthier-Jaques** (1969) | Banque et finance, directeur général Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative | **Membre** depuis 2011 | **Président** depuis le 26 juin 2025 | **Administrateur auprès de:** Riviera Finance SA, Fonds de prévoyance de la Caisse d'Épargne Riviera.



**M. Yvan Luccarini** (1970) | Syndic de la ville de Vevey | **Membre** depuis 2021, échéance mandat 2026. Délégué des communes. **Mandats:** Association de Communes Sécurité Riviera, Conférence des syndicats du district Riviera-Pays-d'Enhaut, Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Lac, Commission d'estimation fiscale des immeubles, Groupe des villes de l'UCV | **Administrateur auprès de:** Holdigaz SA. Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA, Energiapro, Société des Entrepôts de Vevey. **Conseils:** Fondation des Arts et spectacles, Fondation Vevey Ville d'Images, Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen.



**M. Florian Chiaradia** (1987) | Conseiller municipal à Montreux, collaborateur de la fondation Plateforme 10 | **Membre** depuis 2021, échéance mandat 2026. Délégué des communes. Membre de: GRBV, Bibliosuisse. Association vaudoise des archivistes, Pro Aventico, Société du Musée de Montreux, Patrimoine suisse, Service d'aide familiale, Pro Vélo Riviera et Rail Club Riviera | **Administrateur auprès de:** Chemin de Fer Territet-Mont-Fleuri SA (président), CICG, Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Holdigaz SA, SIGE, Service des Eaux du Maralley et VMCV SA.



**M. Christoph Sturny** (1973) | Directeur de Montreux-Vevey Tourisme | **Membre** depuis 2022, échéance mandat 2028. Membre de conseils dans la région Montreux Riviera dans des domaines liés au tourisme | **Administrateur auprès de:** Président de SCIB Switzerland Convention & Incentive Bureau. Membre du Comité de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique. Membre du Comité Directeur de Vaud Promotion. Président de l'ADOTV, Association des Directrices et Directeur d'Office du Tourisme Vaudois.



**Mme Fabienne Despot** (1965) | Ing. dipl. chimiste EPFL, cheffe de projet environnement chez biol conseils SA. Membre et Vice-présidente depuis 2025 | **Membre** depuis 2025 | Représentante de l'État de Vaud | Conseillère communale à Vevey, Juge assesseur à la CDAP | **Administratrice auprès de:** Compagnie du Chemin de Fer Montreux Oberland Bernois SA



**M. Alain Bovay** (1958) | Syndic de Blonay - Saint-Légier | **Membre** depuis 2022, échéance mandat 2026. Délégué des communes | **Mandats:** Conférence des syndicats du district de la Riviera (président) | **Administrateur auprès de:** Fondation Balcons du Lac à Montreux (président), Montreux-Vevey Tourisme et PROMOVE, AstroPléiades (président), Fondation de la SPA du Haut-Léman.

**DIRECTEUR**  
Yves Marclay  
depuis le 01.06.2025

**SECRÉTAIRE HORS CONSEIL**  
Alain Jeanmonod  
depuis le 01.01.2021

**ORGANE DE RÉVISION**  
Mazars SA, Lausanne,  
depuis le 22.06.2018

**NOMBRE DE SÉANCES:** 8 séances du Conseil d'administration  
**RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:** CHF 90'143,00.-  
**RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (MOB + MVR):** CHF 1'982'351.-

# Direction

Directeur général  
**Yves Marclay**

Qualité, Sécurité,  
Environnement (QSE)  
Cédric Giller



## INFRASTRUCTURE

Yves Pittet  
Amine Hram

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE JURIDIQUE

Alain Jeanmonod

## RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Rachel Walther  
Jean-Daniel Moreillon

## FINANCE

Alexandre Vautier  
Simon Monnard

## VOYAGEURS

Nicolas Zürcher  
Jérôme Schneider

## VENTE ET MARKETING

Frédéric  
Delachaux

## MATÉRIEL ROULANT

Timothée Leuthold  
Michel Sauteur

### MOB

Compagnie du Chemin  
de fer Montreux  
Oberland bernois

### MVR

Transports  
Montreux – Vevey – Riviera

### VSA

Voyages et Services  
Automobiles MOB

### GPMG

Garage-Parc  
Montreux Gare

### RailTech

Centre romand  
d'entretien des bogies

## Assemblée générale MVR

Les actionnaires de notre société et leurs représentants se sont réunis le 26 juin 2025 au restaurant l'Alpin des Rochers-de-Naye, à l'occasion de notre Assemblée générale ordinaire. Notre Président, François Margot, a salué les excellents résultats 2024, portés par la hausse du transport de voyageurs, l'augmentation des investissements et la confiance renouvelée des autorités publiques. Il a adressé ses remerciements à Georges Oberson, à la direction et à l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement, et a mis en avant les réalisations accomplies ainsi que les projets prometteurs rendus possibles par la solide situation financière de la société.

À son tour, Georges Oberson a souligné les bonnes performances 2024, notamment la hausse des recettes, et a présenté le chantier de rénovation majeur de la ligne et de la gare des Rochers-de-Naye, dont les améliorations attendues concernent les temps de trajet, la cadence et la fréquentation. Il a également dressé un bilan positif des travaux du viaduc de la Baye de Clarens, désormais achevés.

Monsieur Yves Marclay, entré en fonction en tant que nouveau Directeur général au 1<sup>er</sup> juin 2025, a réaffirmé sa vision pour l'en-

treprise ainsi que son enthousiasme à rejoindre les sociétés MOB et MVR, soulignant la richesse de leur patrimoine ainsi que l'importance de renforcer les synergies pour conjuguer tradition, innovation et excellence opérationnelle.

Au cours de cette séance, la présidence a été renouvelée et Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques, jusqu'alors Vice-président, a été élu Président à l'unanimité.

Monsieur Christoph Sturny a également été réélu administrateur à l'unanimité.

Madame Fabienne Despot a été désignée administratrice, ayant été déléguée par l'Etat de Vaud pour remplacer Monsieur Vincent Krayenbühl.

Lors de cette Assemblée générale étaient présents 70 actionnaires représentant 394'873 actions nominatives de CHF 10.-. Celles-ci correspondaient au même nombre de voix, établissant ainsi la majorité absolue à 197'437 voix et la majorité qualifiée des deux tiers à 263'249 voix, soit 68,7% du capital-actions de CHF 5'750'000.



## Infrastructure

**20** dossiers

de procédure d'approbation  
des plans déposés à l'OFT en  
2025 pour MOB et MVR



# Infrastructure

## L'ORGANISATION

Pierre angulaire de toutes les activités de l'infrastructure, la convention de prestation CP 2025-2028 a été signée en septembre 2025 par la confédération, le canton de Vaud et MVR. Elle permettra la poursuite de toutes les activités sur nos installations.

Suite au dernier changement organisationnel notable, à savoir la création en 2024 d'un 4<sup>e</sup> département consacré à la Gestion des Actifs, le domaine Infrastructure n'a pas connu de modification de son organisation en 2025. À l'exception de quelques ajustements rendus nécessaires par des évolutions mineures de l'activité, aucune modification importante de l'organisation du domaine n'est planifiée à l'horizon des prochaines années. En effet, l'organisation structurelle en place depuis plus de huit ans permet de répondre de manière pleinement adéquate aux missions du domaine.

Ci-après sont présentés en détail nos quatre départements ainsi que les faits notables ayant concerné le MOB dans le cadre de leurs activités au cours de l'année.

En ce qui concerne le département **Infrastructure-Projets**, le nombre de dossiers de demande d'approbation des plans (PAP) a doublé par rapport aux années précédentes, portant à 20 le nombre de dépôts auprès de l'Office fédéral des transports (OFT), réseaux du MOB et MVR confondus, dont 7 dossiers dédiés au programme des Rochers-de-Naye. Cela souligne que la création, en 2024, du service consacré à cet ambitieux programme porte ses fruits. Le nombre important de projets à développer dans le cadre du programme implique toutefois une mobilisation des équipes Projets allant au-delà du service: les autres équipes lui apportent fréquemment un soutien conséquent.

Le département **Infrastructure-Opérations** a poursuivi l'amélioration de son organisation afin de répondre aux exigences de disponibilité et de fiabilité du réseau, notamment avec:

- La mise en place du service de piquet voie ferrée (24/7), opérationnel dès janvier 2026.
- La poursuite de la démarche de standardisation des processus d'entretien et leur intégration progressive dans la GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur), afin d'unifier les pratiques, d'améliorer la traçabilité et de renforcer la planification préventive.

- La création d'un service «réseau informatique OT», chargé d'assurer la gestion, la supervision et la sécurisation des infrastructures informatiques.

Au sein du département **Infrastructure-Exploitation**, les différentes unités de l'exploitation ont maintenu une continuité de service satisfaisante durant l'exercice 2025, malgré certains aléas de fonctionnement.

L'activité du Centre d'exploitation (CE) de Zweisimmen s'est avérée stable tout au long de l'année.

Au sein du centre d'exploitation de Montreux, l'année a été marquée par un besoin élevé de recrutement de nouveaux collaborateurs, dû à plusieurs départs.

De manière générale, le maintien du niveau d'exploitation et la couverture des services ont été assurés.

Par ailleurs, la création du service

«Formation» au sein du département a constitué une évolution stratégique importante. Cette nouvelle entité permettra de renforcer la formation des collaborateurs, en particulier dans les domaines liés aux fonctions de sécurité, et d'assurer un développement des compétences structuré, cohérent et durable pour l'ensemble du personnel.

Le département **Infrastructure-Gestion des Actifs** a continué sa progression en s'attachant les services d'un nouveau gestionnaire du réseau.

## LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS

L'ensemble des départements du domaine ont fortement contribué à l'avancement de l'Infrastructure.

En ce qui concerne le département **Exploitation**, de très nombreuses périodes de travaux ont exigé un engagement particulièrement soutenu de la part des équipes du centre d'exploitation de Montreux. Grâce à leur disponibilité, leur réactivité et leur expertise, nous avons pu maintenir l'ensemble des prestations liées au transport de voyageurs, malgré des contraintes opérationnelles ponctuelles. Cet investissement constant a permis d'assurer une exploitation fiable tout en accompagnant les chantiers nécessaires à l'évolution et à la modernisation du réseau.

Le département **Opérations** a œuvré à la réalisation des travaux de maintenance préventive et corrective.

» La convention de prestation CP 2025-2028 a été signée en septembre 2025 par la confédération, le canton de Vaud et MVR »



Des interventions nécessaires à l'amélioration de la fiabilité de l'infrastructure ont également été menées, notamment le bourrage de 2'000 m<sup>3</sup> sur la ligne des Rochers-de-Naye et de 2'100 m<sup>3</sup> sur la ligne des Pléiades.

Les études et travaux menés en 2025 par le département des Projets correspondent à un volume d'investissement d'environ 28 millions de francs, soit un montant stable par rapport à 2024. Sur la ligne des Pléiades, l'année 2025 a été marquée par le début des travaux de la gare de Vevey, donnant suite à une longue procédure d'approbation des plans initiée en 2019. Après l'obtention de la décision d'approbation des plans (DAP) en février, le chantier a été ouvert en août 2025.

Afin de mettre à profit de manière optimale la période de fermeture de la gare de Vevey à l'été 2026, plusieurs chantiers ont été planifiés simultanément à cette période. Cela a été le cas du projet d'assainissement du tunnel de Gilamont, qui a été développé en 3 mois et déposé à l'OFT en juin 2025. La procédure d'approbation a connu une avancée majeure au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2025. La DAP est attendue début 2026, de manière à intégrer ces travaux au programme de travaux groupés prévu sur la ligne des Pléiades en 2026.

En parallèle, le projet définitif de la gare de Blonay a été déposé à l'OFT en novembre 2025. La mise à l'enquête publique interviendra au printemps 2026, alors que le démarrage des travaux de la gare est prévu à l'horizon 2029.

Sur la ligne des Rochers-de-Naye, outre les nombreux projets en cours d'étude, les travaux en vue de l'arrivée du futur matériel roulant (série 400) ont démarré dans leur phase intensive.

Les travaux d'assainissement des murs de soutènements se sont poursuivis en 2025. En effet, plusieurs murs ont été remis en état sur la ligne, ce qui représente un avancement global des travaux sur les soutènements de 60% fin 2025. Une interruption de la ligne en automne 2025 a permis de réaliser la première étape du chantier de renouvellement du pont de Tornafou, situé en amont de la gare de Glion, ainsi que le remplacement de plusieurs appareils de voie en gare de Montreux, à Tremblex, Caux, Jaman et à la gare des Rochers-de-Naye.

Le département **Gestion des Actifs** a réalisé différentes études. Elles concernent en particulier l'approfondissement de l'étude Horizon 2050 du canton de Vaud, qui vise à rouvrir la ligne Vevey-Châtel-St-Denis.

## LES PROCHAINS DÉFIS

Sur le réseau MVR, des projets infrastructurels à court, moyen et long terme se dessinent pour l'avenir:

À court terme, sont en premier lieu planifiés des projets et réalisations en lien avec notre convention de prestation Infrastructure 2025-2028. Dans ce cadre, de nombreux dossiers seront déposés auprès de l'OFT. Les principaux axes sont les suivants:

1) Le programme des Rochers-de-Naye: neuf dossiers PAP doivent encore être déposés à l'OFT dans le cadre du pro-

gramme, la plupart au cours du premier semestre 2026. Les travaux sur la ligne des Rochers-de-Naye seront amenés à s'intensifier.

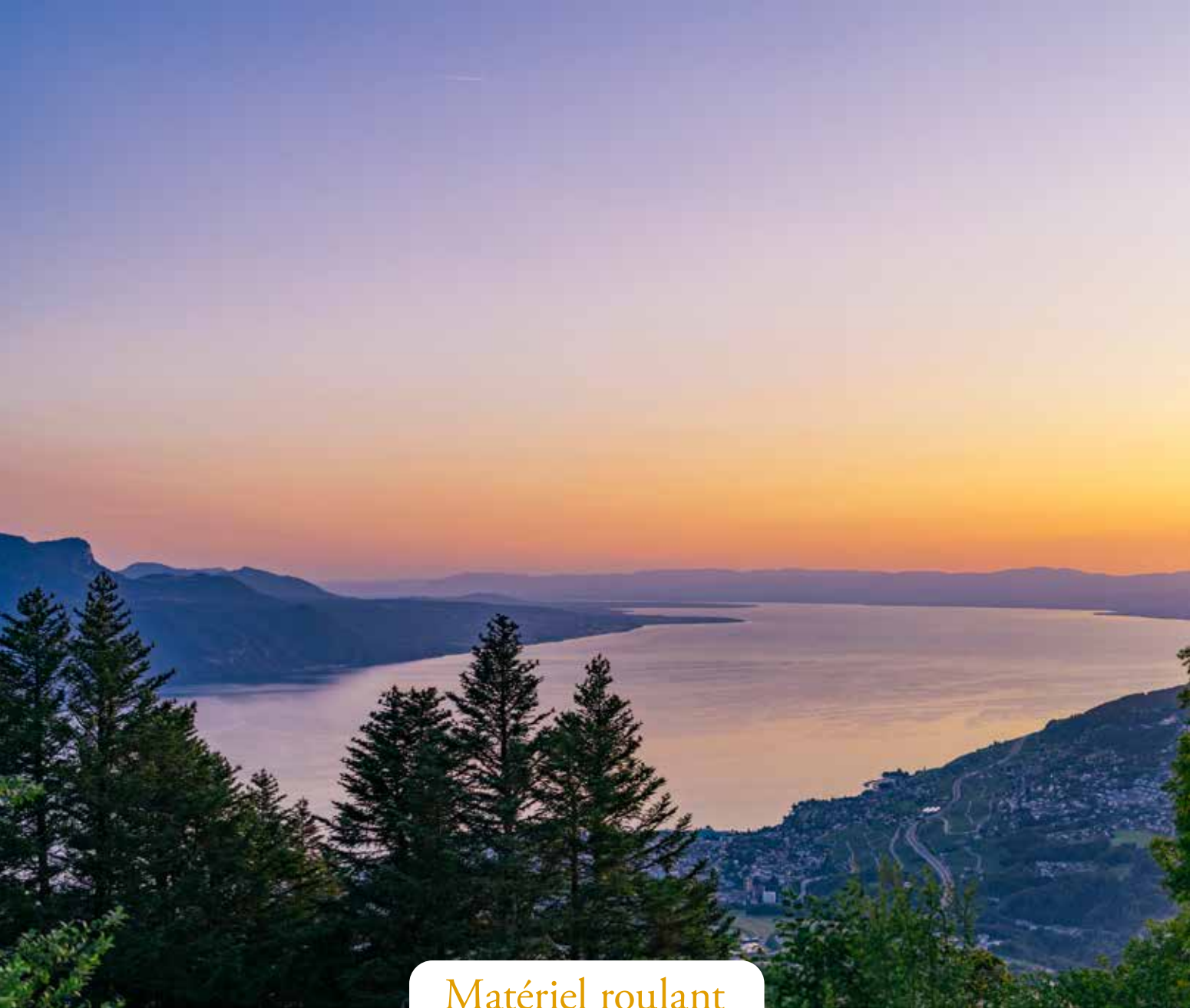
- 2) Le programme de travaux groupés sur la Ligne des Pléiades: l'interruption du tronçon Vevey-Blonay durant 7 semaines à l'été 2026 mobilisera les équipes, afin de mener à bien l'ensemble des travaux projetés durant ce programme de travaux groupés, qui comprendra les chantiers de la gare de Vevey, du tunnel de Gilamont, la réfection de passages à niveau et de tronçons de voie, les travaux sur le pont de l'autoroute ARN9 menés conjointement avec l'Office fédéral des routes (OFROU), les coupes d'arbres de plusieurs secteurs ainsi que l'assainissement de la ligne de contact en gare de Clies.
- 3) Assurer l'exécution des programmes de maintenance préventive et corrective dans le respect des budgets alloués, afin de garantir la sécurité et la disponibilité des installations.
- 4) Poursuivre la standardisation et l'optimisation de la maintenance sur les installations de sécurité et la voie ferrée dans le respect de la gestion du cycle de vie des infrastructures.
- 5) Doter l'exploitation d'outils performants.

L'ensemble de ces activités devra être mené à bien en maintenant une haute disponibilité du réseau, ce qui induit l'exécution des chantiers de manière à minimiser les impacts sur l'exploitation, tâche pouvant s'avérer complexe sur un réseau à voie unique.

À moyen et long terme, notre travail portera essentiellement sur les ressources nécessaires au fonctionnement de nos infrastructures. Les premières discussions relatives aux conventions de prestation 2029-2032 ont d'ores et déjà débuté. Dans ce cadre il sera fondamental d'établir un plan réaliste à horizon 20 ans, soit sur la période 2029-2048. Ce plan devra contenir l'ensemble des projets futurs d'importance à réaliser, en particulier ceux relatifs à la mise en conformité des gares et au renouvellement d'ouvrages d'art parfois plus que centenaires, tout en traitant les installations linéaires de manière rigoureuse.

**Yves Pittet, Responsable Infrastructure,  
membre de la Direction**





## Matériel roulant



# Matériel roulant

## LA FLOTTE DE LA LIGNE DE NAYE – DERNIER ARRÊT AU STAND...

En mai 2025, MVR a signé l'acquisition de huit nouvelles automotrices pour la ligne des Rochers-de-Naye.

En parallèle, afin de garantir une exploitation sécurisée et dans le respect des directives de maintenance, il est nécessaire d'effectuer une dernière campagne de révision des bogies de la flotte actuelle composée d'automotrices «300».

Pour la première fois RailTech, notre centre de maintenance des bogies situé à Ville-neuve, a assuré la révision des bogies des trains à crémaillère pour MVR. Jusqu'à présent, seuls les bogies d'adhérence étaient révisés par cette entreprise. À raison d'un bogie toutes les 6 semaines, l'ensemble de la flotte sera à jour d'ici fin 2026. En parallèle des travaux sur les bogies, un suivi constant de l'état des caisses est assuré. Avec l'ancienneté, l'électrotechnique requiert désormais de plus en plus une attention particulière, l'ensemble des composants étant à ce jour obsolètes.

En parallèle de ces aspects opérationnels nécessitant des mesures spécifiques, le projet majeur de développement des nouvelles rames a commencé. Les séances de création du design et d'alignement concernant le concept du projet se déroulent selon la planification. Nos équipes d'engineering travaillent avec énergie et détermination dans le afin de faire converger l'ensemble des nouveaux besoins des futures rames. La tension de la ligne, actuellement de 960V passera à l'avenir à une tension

de 1500V. Une nouvelle signalisation en cabine ajoutera également un niveau de complexité à la phase de mise en service. Ces deux éléments majeurs déterminent à eux seuls le nouveau concept d'exploitation.

L'adjonction de l'ensemble de ces paramètres en 2026 amorcera un processus ayant pour objectif d'assurer une mise en service courant 2029. Les nouvelles rames, plus longues que les actuelles, ne peuvent être accueillies au sein du centre de maintenance de Glion, qui est trop court. Leur mise en service nécessite donc la création d'un nouveau centre de maintenance. Les possibilités le long de la ligne étant limitées, il a été décidé de l'implanter dans le périmètre de la gare de Montreux. Première phase d'un projet d'envergure, ce nouveau centre proposera deux voies de maintenance, dont

une qui sera mutualisable avec la partie métrique du matériel roulant.

Le nœud ferroviaire de Montreux, où coexistent trois écartements de voies distincts, illustre l'ambition des MVR de mener à bien une telle prouesse opérationnelle, et suscite la fierté des équipes appelées à relever ces défis à la portée historique.

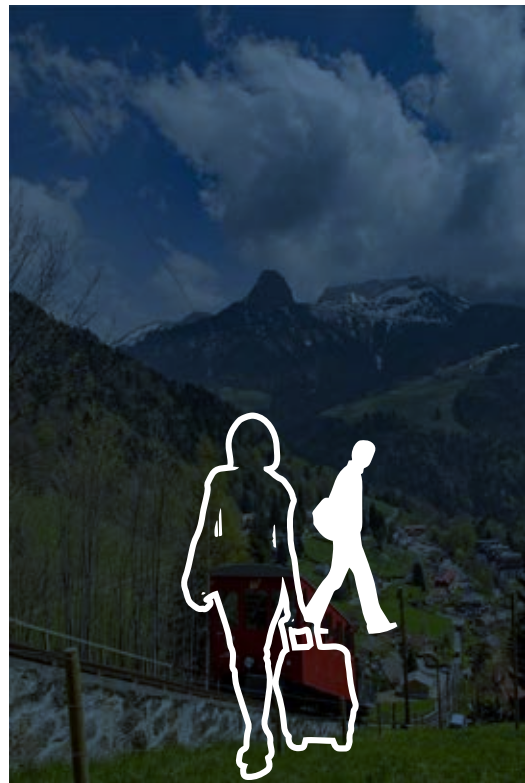
” Avec l'ancienneté, l'électrotechnique requiert désormais de plus en plus d'attention ”

**Timothée Leuthold,**  
**Responsable Matériel Roulant,**  
**membre de la Direction**





Voyageurs



+10%

de voyageurs arrivant aux  
Rochers-de-Naye



# Voyageurs

## PRODUCTION

La production du nouvel horaire 2025 a été menée en intégrant les principaux changements par rapport à 2024. La situation pour MVR est restée globalement stable, sans évolution majeure.

Une nouvelle gestion des flux en gare de Montreux a été mise en place à l'occasion de la manifestation de la Maison du Père Noël, située aux Rochers-de-Naye. Cette optimisation profonde résulte des études menées en 2024 et des premières pistes d'amélioration identifiées à cette période. Le nouveau concept, plus simple et plus lisible, a permis d'augmenter la sécurité des clients ainsi que de fluidifier les mouvements de l'ensemble des usagers. Il a également facilité une meilleure prise en charge de l'orientation du public et rendu les entrées et sorties de trains nettement plus efficaces et sécuritaires. Le bilan de cette mise en œuvre est très positif et constitue un véritable succès pour MVR.

Le service de Gestion Opérationnelle (GOP), œuvrant conjointement pour le MOB et MVR a pris possession de son nouveau bureau, le 5 juin 2025. Il est attenant au service de régulation, situé au centre d'exploitation de Montreux. Cet espace plus vaste améliore les conditions de travail quotidiennes, permet d'accueillir le responsable de Rail Service pour renforcer la proximité avec les équipes de nettoyage, et offre la possibilité de recevoir des renforts en cas de crise ou d'événements particuliers. Les outils de gestion ont également été améliorés, tout en maintenant la proximité essentielle avec le service de régulation.

Enfin, sur l'ensemble du réseau, une étude a été initiée en vue de l'acquisition d'un nouvel outil professionnel de planification du matériel roulant.

## ORGANISATION DU DOMAINE

Tant pour le MOB que pour MVR, une refonte complète de l'organisation a été menée, aboutissant à la création d'une Direction Voyageurs désormais composée de cinq personnes, soit trois collaborateurs supplémentaires. La Gestion des Actifs a été créée et rattachée au Responsable Voyageurs. Un service Planification a été mis en place, regroupant la planification des ressources, la planification des offres de Transport Régional de Voyageurs (TRV), la création des horaires et l'information aux voyageurs.

Un Service Qualité et Projets a également été créé et est chargé d'analyser les écarts, de suivre les exigences de l'OFT et de professionnaliser la gestion des mandats et des projets. Enfin, le service Production des trains a été entièrement re-

pensé, avec des équipes de conducteurs moins nombreuses afin d'améliorer l'encadrement.

Par ailleurs, des révisions approfondies du processus P10 (portant sur la gestion des offres de transport ainsi que le respect des exigences et des standards) ont été réalisées, incluant la mise à jour, la création et la publication de nombreuses procédures et marches à suivre.

## OUTILS DE TRAVAIL

Le domaine Voyageurs a joué un rôle moteur dans la mise en place de MOB Insight, projet global de gestion des données dans le but d'effectuer un travail de veille et de génération de statistiques. La collecte des données de fréquentation et de ponctualité a été automatisée dans la nouvelle base de données, et leur analyse est désormais effectuée grâce à l'outil de mise en perspective et des données collectées Power BI.

## RESSOURCES

La pénurie persistante de mécaniciens, notamment due à des retards dans les remplacements, à l'augmentation du travail à temps partiel et à un turnover en hausse. Cela a nécessité la formation de nouveaux collaborateurs. Ainsi pour l'ensemble du réseau MOB et MVR, 24 nouveaux aspirants ont été formés en 2025: 13 ont achevé la formation de conducteur de locomotive Voyageurs avec succès dans l'année, 10 poursuivent en 2026. Depuis la fin de l'année 4 nouveaux mécaniciens germanophones sont entrés en fonction à Zweisimmen, 8 à Château-d'Œx et 1 à Montreux.

En complément des mesures RH liées à la Marque Employeur, des rencontres mensuelles «Kaffee Gipfeli» / «Cafés croissants» ont été institutionnalisées selon le tournus des différents lieux de service. Elles permettent aux membres de la direction d'aller régulièrement à la rencontre des collaborateurs, d'échanger sur les sujets qui les préoccupent, de répondre aux questions, d'écouter leurs expériences de terrain et surtout de les remercier pour leur engagement.

» Le nouveau concept, plus simple et plus lisible, a permis d'augmenter la sécurité des clients »

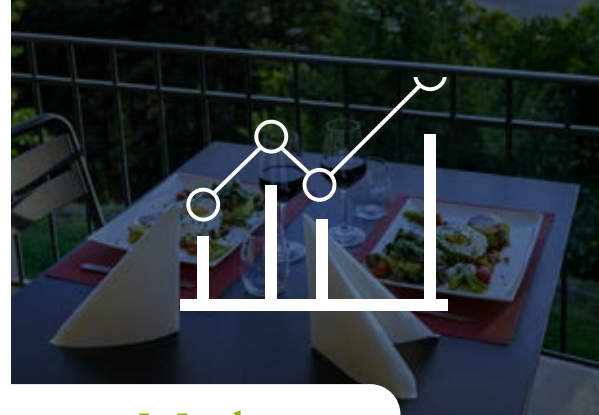


## OFFRES ET DÉVELOPPEMENTS

Une collaboration a été mise en place avec les TPF concernant les ressources, incluant notamment la location d'un conducteur pendant deux mois sur la ligne des Pléiades entre novembre et décembre 2025.

**Nicolas Zurcher**  
**Responsable Voyageurs**  
 **membre de la Direction**

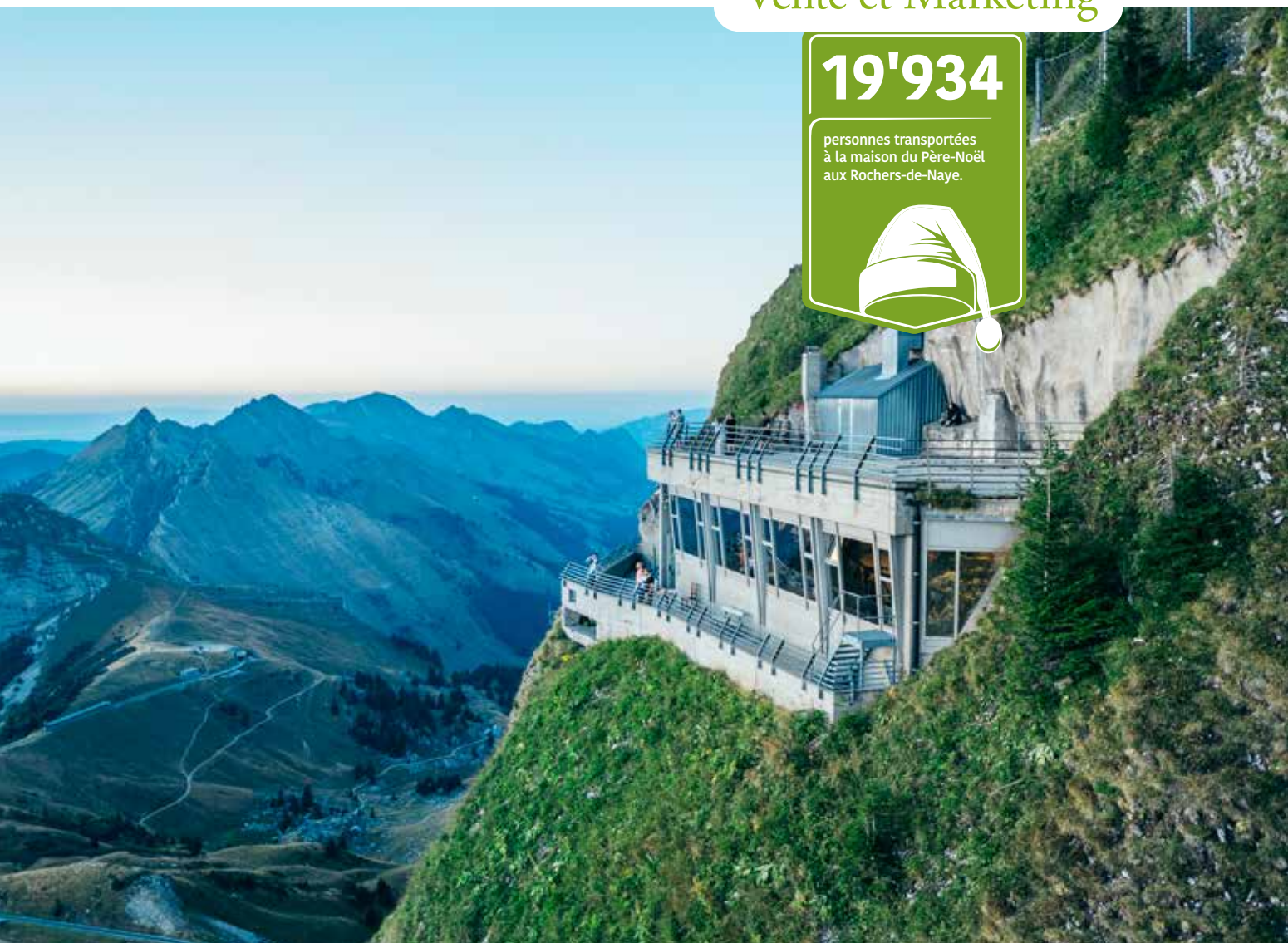




## Vente et Marketing

**19'934**

personnes transportées  
à la maison du Père-Noël  
aux Rochers-de-Naye.



# Vente et Marketing

## UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION

L'année 2025 a marqué un tournant majeur pour MVR avec la reprise de l'ensemble de la gastronomie dès le 1<sup>er</sup> mars et l'intégration opérationnelle de ce service au sein du domaine Marketing et Vente du MOB. Ce changement représente un virage stratégique important et concrétise la volonté du MOB de maîtriser l'ensemble de son offre. Ce choix ambitieux n'aurait pas de soi pour une entreprise ferroviaire dont le cœur de métier traditionnel n'est pas la gestion d'activités de loisirs ou de restauration. Il s'est agi d'un véritable défi organisationnel, opérationnel et humain. Pour répondre à cette nouvelle orientation, MVR a pu compter sur l'engagement de Madame Carla Lopes, qui a repris la direction de la restauration avec son équipe, dans un contexte exigeant nécessitant une prise en main rapide et efficace.

## UNE OFFRE REPENSÉE ET DE NOUVELLES EXPÉRIENCES

Cette transition a également nécessité d'adapter certains produits existants et d'en développer de nouveaux, afin d'accroître l'attractivité des sites exploités.

Aux Pléiades, le restaurant a ainsi accueilli les Rendez-vous du Cœur de Carol Rich, une série de six dates en automne réunissant environ 500 personnes autour d'une ambiance festive proche de l'esprit du schlager suisse. Cette initiative avait pour objectif de renforcer la notoriété des Pléiades et de repositionner le site comme un lieu d'expériences pour le public romand. Les Perséiades, organisées en collaboration avec l'association AstroPléiades, ont rencontré un succès important. Cet événement mêlant astronomie, découverte et gastronomie s'est imposé comme un rendez-vous apprécié des familles, confirmant l'intérêt pour des offres combinant nature, sciences et convivialité.

## UN PROGRAMME STRATÉGIQUE STRUCTURANT POUR LES ROCHERS-DE-NAYE

Parallèlement à l'aspect opérationnel, l'année a également été marquée par l'avancée notable du programme stratégique des Rochers-de-Naye, dans le cadre duquel le service marketing a été impliqué. Sous la conduite du Conseil d'administration, de nombreux travaux ont été menés avec les partenaires du territoire et différents acteurs régionaux, afin de définir une vision commune et des segments cibles pour l'avenir du site. Ce programme, à la fois ambitieux et exigeant, constitue un projet passionnant qui pose les bases du développement futur du site, tant dans sa dimension touristique que dans son intégration territoriale.

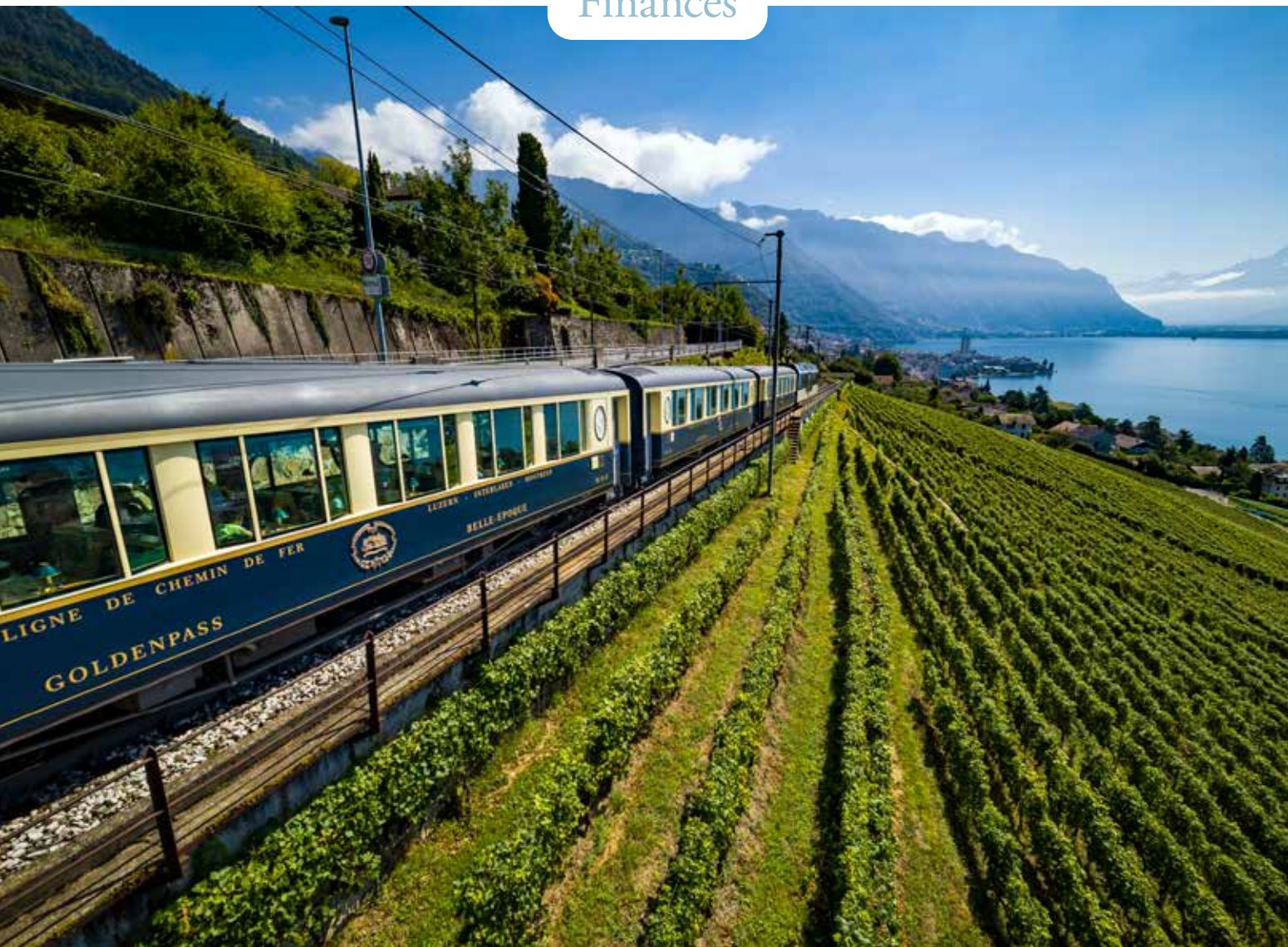
» Il s'est agi d'un véritable défi organisationnel, opérationnel et humain. »

**Frédéric Delachaux**  
responsable Vente et Marketing  
membre de la Direction





Finances



# Finances

2025 marque un tournant dans la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires: l'Ordonnance du DETEC (OCEC) est remplacée par les nouvelles directives de l'Office Fédéral des Transports (OFT) concernant l'octroi des subventions.

## EXPLOITATION

Les recettes de transport s'élèvent à 8'829 KCHF (8'370 KCHF en 2024), en hausse de 6.7%. Cette progression réjouissante est le résultat majoritairement due à l'importante fréquentation de la ligne des Rochers-de-Naye, avec plus de 115'000 arrivées au sommet (102'000 en 2024). Ce succès démontre l'intérêt de cette destination et l'importance des investissements engagés pour le renouvellement de la ligne.

Les résultats générés sont bons, malgré des fermetures de ligne pour la réalisation de travaux de renouvellement. Ces derniers apportant inévitablement des désagréments pour notre clientèle et nos riverains, des entretiens préventifs supplémentaires de nos infrastructures ont été réalisés afin d'optimiser au mieux ces périodes d'interruptions du trafic. Les coûts de maintenance se montent ainsi à 3'394 KCHF (2'556 KCHF en 2024).

En ce qui concerne les installations d'accueil touristiques au sommet des Rochers-de-Naye, le rythme d'amortissement est maintenu comme planifié à hauteur de 389 KCHF (576 KCHF en 2024), ceci afin de permettre l'assainissement du site à l'horizon 2030.

## SECTEUR GASTRONOMIE

Le service de catering à bord du GoldenPass Express entre Montreux et Interlaken, assuré par MVR, connaît cette année encore un franc succès, avec un volume d'affaires de 1'647 KCHF (1'541 KCHF en 2024) en progression de 6.8%. Ce succès, ainsi qu'une gestion efficiente ont permis d'améliorer la part des coûts non couverts à charge du MOB et des BLS.

Les autres activités du secteur Gastronomie, à savoir les restaurants des Rochers-de-Naye, des Pléiades et le Quai 10 à Montreux ont connu des changements importants. L'exploitation qui était confiée depuis 2020 à l'entreprise Group Events a dû être reprise en interne dès mars 2025. Cette reprise fait apparaître des augmentations importantes dans les comptes, en particulier au niveau des recettes (+1'927 KCHF), des charges de personnel (1'271 KCHF) et des achats de marchandises (+625 KCHF). Certains coûts uniques sont imputables à

cette reprise. Il s'agit en particulier de l'acquisition d'équipements nécessaires à l'exploitation, de mises en conformité, ou de la mise en place de la nouvelle l'organisation et des équipes. Le résultat présente une perte de -905 KCHF (-543 KCHF en 2024). Bien qu'il s'agisse d'une année de transition, la rentabilité de ce secteur reste une préoccupation, car indissociable de l'offre nos lignes des Pléiades et des Rochers-de-Naye.

Dans l'optique de pérenniser les investissements importants en cours et futurs de la ligne des Rochers-de-Naye, le Canton de Vaud a souhaité en décembre 2025 qu'une réserve spéciale soit constituées dès 2025 et jusqu'à l'inauguration du projet

immobilier sur le site des Rochers-de-Naye. Cette réserve est alimentée par la moitié des excédents du transport régional de voyageurs (TRV) et par l'entier des excédents du transport touristique; elle permet ainsi de compenser les pertes d'exploitation des installations d'accueil non indemnisées, situées sur les sites des Rochers-de-Naye et des Pléiades. Cette réserve permettra d'absorber la perte de 2025 du secteur gastronomie. Ces mouvements de réserves sont soumis aux actionnaires par le Conseil d'administration lors de l'assemblée générale.

„ Progression réjouissante due à l'importante fréquentation de la ligne Rochers-de-Naye. „

## INVESTISSEMENTS

En 2025, les dépenses d'investissements se sont montées à 44 millions (29.6 millions en 2024). Un élément marquant est l'acompte versé à Stadler au moment de la commande passée pour 8 nouvelles rames pour la ligne des Rochers-de-Naye. Il s'agit d'une étape importante pour l'avenir de cette ligne. Un premier emprunt de 16.5 millions cautionné par la Confédération a été conclu.

Les investissements effectués au cours de l'année ont permis de porter aux immobilisations 18.2 millions de CHF (19.8 millions de CHF en 2024).

Les principales activations sont:

### Tronçon Montreux-Naye:

- 6'488 KCHF assainissement de murs.
- 3'568 KCHF remplacement de 8 appareils de voie.
- 303 KCHF d'assainissement et de dégivrage de ligne de contact.

### Tronçon Vevey-Pléiades:

- 4'457 KCHF solde assainissement du viaduc de Baie de Clarens.



- 2'359 KCHF renouvellement voie Blonay-Chamby km 6.25-7.17 et Clies km 1.75-1.91.

## RÉSULTATS MVR

Les résultats par secteur d'activité se répartissent ainsi:

- **Transport régional de voyageurs (TRV):** résultat négatif de -307 KCHF (250 KCHF en 2024)
- **Transport touristique:** résultat positif de 906 KCHF (191 KCHF en 2024)
- **Activités non-indemnisés (dont gastronomie):** perte de -980 KCHF (-434 KCHF à 2024).
- **Infrastructure:** perte de -211 KCHF (-324 KCHF en 2024)
- **Immobilier:** bénéfice de 49 KCHF (50 KCHF en 2024).

Le résultat global de **MVR** affiche une perte de -543 KCHF (-267 KCHF en 2024). Après affectation aux réserves pour pertes futures et réserve spéciale proposées par le Conseil d'Administration, la perte s'établira à -25 KCHF (-237 KCHF en 2024).

**Alexandre Vautier,**  
responsable Finances,  
membre de la Direction



# Bilan

<b>ACTIF en francs</b>		Note en annexe	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
<b>Actifs circulants</b>			<b>37'849'655</b>	<b>31'581'127</b>
Disponibilités à vue	1		30'876'384	28'663'608
Créances résultant de ventes et prestations envers des tiers	2		96'301	226'247
Autres créances à court terme			6'100'652	2'239'611
envers des tiers			64'953	0
envers des sociétés proches			-1'775	563'502
envers des institutions publiques			6'013'104	1'660'108
autres créances à court terme			24'370	16'002
Stocks			83'830	40'834
Actifs de régularisation			692'488	410'827
envers des tiers			411'273	108'122
envers des sociétés proches			281'214	302'705
<b>Actifs immobilisés</b>			<b>286'411'255</b>	<b>253'734'775</b>
Immobilisations financières			350'001	350'001
Immobilisations corporelles			224'269'549	217'005'530
immobilisations			357'050'666	338'864'007
amortissements			-132'781'118	-121'858'477
Investissements en cours	3		61'791'705	36'379'243
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>324'260'909</b>	<b>285'315'902</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS ÉTRANGERS</b>			<b>311'005'940</b>	<b>271'518'104</b>
<b>Dettes à court terme</b>			<b>15'665'593</b>	<b>15'327'080</b>
Dettes résultant de livraisons et prestations de tiers			10'490'103	10'674'182
Dettes bancaires à court terme de tiers			1'917'385	1'917'385
Autres dettes			796'777	44'021
envers des sociétés proches			800'637	0
envers des tiers			-3'860	44'021
Dettes à court terme pouvoirs publics sans intérêt	4		94'140	94'140
Passifs de régularisation			2'367'189	2'597'352
envers des tiers			2'367'189	2'597'352
<b>Dettes à long terme</b>			<b>295'340'346</b>	<b>256'191'024</b>
Prêts bancaires à long terme	6		54'220'856	39'638'242
Autres avances financières à long terme			400'000	400'000
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	4		240'719'491	216'152'782
<b>Fonds propres</b>			<b>13'254'970</b>	<b>13'797'798</b>
Capital-actions			5'750'000	5'750'000
Réserve légale issue du bénéfice	8		51'710	51'710
Réserves pour pertes futures	8		9'297'936	9'327'874
Résultat au bilan			-1'844'677	-1'331'786
résultat reporté au 1.1			-1'301'848	-1'065'034
résultat de l'exercice			-542'828	-266'752
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>324'260'909</b>	<b>285'315'902</b>

# Compte de résultat

<b>PRODUITS</b> en francs	Note en annexe	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Produits de transport</b>		<b>8'828'572</b>	<b>8'370'433</b>
Voyageurs		8'823'572	8'365'412
Marchandises et poste		5'000	5'022
<b>Indemnisation des pouvoirs publics</b>	5	<b>23'244'670</b>	<b>20'637'279</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>7'198'568</b>	<b>5'626'984</b>
Prestations de service		692'559	898'663
Restauration, hébergement		3'081'396	1'154'571
Loyers		3'424'613	3'573'749
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>39'271'810</b>	<b>34'634'697</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>		<b>2'272'733</b>	<b>1'001'669</b>
Salaires		1'859'899	834'265
Charges sociales et autres charges		412'834	167'404
<b>Autres charges</b>		<b>25'539'434</b>	<b>22'448'054</b>
Charges matières/marchandises/services		15'385'815	13'320'479
Commissions d'encaissement		28'219	7'015
Prestations de service		14'369'859	12'950'966
Marchandises restaurants		987'736	362'499
Exploitation des installations		3'393'657	2'566'402
Entretien immobilier et installations		2'173'780	1'320'533
Location d'installations		147'146	163'861
Entretien et remplacement mobilier et matériel		77'570	56'908
Nettoyage et déblaiement		995'161	1'025'099
Exploitation des véhicules		2'366'720	2'698'750
Autres charges d'exploitation		4'393'242	3'862'423
Energie (y.c. traction)		1'746'780	1'665'466
Assurances et indemnités versées		306'872	300'882
Droits, taxes, impôts indirects		897'755	754'822
Eau, autres matières et évacuation		120'144	53'799
Charges d'administration et informatique		717'517	486'274
Marketing		604'175	601'180
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>27'812'167</b>	<b>23'449'723</b>
<b>Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts</b>		<b>11'459'643</b>	<b>11'184'974</b>
Amortissements et non-activables		-11'295'777	-10'912'506
Amortissements		-10'923'981	-10'296'257
Non-activables		-371'795	-616'249
Charges et produits financiers		-648'555	-560'067
Charges financières		-700'708	-723'851
Produits financiers		52'153	163'784
<b>RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS</b>	7	<b>-484'688</b>	<b>-287'598</b>

<b>PROFITS ET PERTES</b> (charges en -, produits en +)	Note en annexe	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS</b>		<b>-484 688</b>	<b>-287 598</b>
<b>Charges et produits hors exploitation</b>	9	-	-
<b>Charges et produits exceptionnels ou uniques</b>	9	<b>-90'000</b>	<b>-3'001</b>
Charges exceptionnelles ou uniques		-90'000	-55
Produits exceptionnels ou uniques		-	-2'946
<b>Charges et produits hors période</b>	9	<b>31'860</b>	<b>23'892</b>
Charges hors période		-119'091	95'843
Produits hors période		150'951	-71'951
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>		<b>-542'828</b>	<b>-266'707</b>
Impôts sur bénéfice et capital	10	-	-45
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> (+ = bénéfice)		<b>-542'828</b>	<b>-266'752</b>

# Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Résultat reporté	-1'301'864	-1'065'049
Résultat de l'exercice	-542'828	-266'752
<b>Solde à disposition de l'assemblée générale des actionnaires</b>	<b>-1'844'692</b>	<b>-1'331'802</b>

Le conseil d'administration propose l'emploi suivant: (en + prélèvement, en - attribution)

	<b>Minimum légal</b>	<b>Proposé</b>	<b>Proposé</b>
Réserve légale issue du bénéfice (CO art 672)	0	-	-
Rés p/amort ch. de fer voyageurs	0	-	-
Réserve p/pertes futures INFRA (LCdF art 67)	0	211'367	324'405
Réserve p/pertes futures TRV (LTV art 36)	0	306'921	-166'894
Réserve p/pertes futures touristique (art 36 al 2 VD)	0	-	-127'573
Réserve spéciale pour pertes sur activités touristiques (courrier VD 11.12.2025)			
- issue du transport régional voyageurs (TRV)	0	-	
- issue du transport régional voyageurs (TRV)	-905'787	-905'787	
- pour activités non-indemisiées (instal. accueil Pléiades + Rochers-de-Naye)	905'787	905'787	
<b>Report à nouveau</b>		<b>-1'326'404</b>	<b>-1'301'864</b>

# Tableau de financement

en francs	2025	2024
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat d'exploitation général	-542'828	-266'752
Amortissements des immobilisations corporelles	10'923'981	10'296'257
<b>Capacité d'autofinancement de l'exploitation</b>	<b>10'381'153</b>	<b>10'029'505</b>
Variation des créances d'exploitation à court terme	-4'012'755	1'155'836
Variation des dettes d'exploitation à court terme	338'514	7'017'335
Variation des stocks	-42'996	12'892
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-3'717'238</b>	<b>8'186'063</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'exploitation</b>	<b>6'663'915</b>	<b>18'215'568</b>
<b>Opérations d'investissements</b>		
Investissements en immobilisations corporelles	-43'605'391	-28'975'312
<b>Flux de fonds relatifs aux investissements nets</b>	<b>-43'605'391</b>	<b>-28'975'312</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics	24'566'709	21'175'339
Variation contrib. investissements sur en cours de construction	4'929	0
Variation des dettes bancaires et autres à long terme	14'582'613	-1'917'387
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations financières</b>	<b>39'154'251</b>	<b>19'257'952</b>
Variation des disponibilités	2'212'776	8'498'208
Disponibilités au 31 décembre de l'année précédente	28'663'608	20'165'401
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>	<b>30'876'384</b>	<b>28'663'608</b>

# Annexe aux comptes

## RAISON SOCIALE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce vaudois sous le numéro IDE CHE-105.735.581 avec la raison sociale «Transports Montreux-Vevey-Riviera SA». Son siège social est à Montreux.

## PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les comptes respectent également l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV) ainsi l'ensemble des directives (Guidance) relevant de la compétence de l'OFT qui constituent le cadre juridique des transports publics.

Les comptes sont établis pour une durée d'une année. La clôture a lieu au 31 décembre.

### Les principes comptables suivants sont appliqués:

#### Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

#### Stocks

MVR ne dispose pas de stock de matériel ferroviaire. Celui-ci est détenu par la société MOB qui assure l'entretien de la flotte. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique. Les stocks de denrées pour la restauration sont valorisés sur la base de leur valeur d'acquisition la plus récente.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives (Guidance) de l'OFT et l'ordonnance de l'OITRV concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

- Terrains -
- Bâtiments 2.0%
- Installations de 2.5% à 10%
- Véhicules ferroviaires (par composant) de 3% à 10%
- Véhicules routiers de 8% à 20%
- Ameublement et équipements de 5% à 20%
- Équipements informatiques de 20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Les contributions de financements à fonds perdu pour des investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissement unique, de manière à ce qu'aucune correction de valeur avec incidence sur le compte de résultat ne puisse être effectuée sur cette partie de l'investissement.

#### Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

#### Engagements de prévoyance

L'exploitation des activités ferroviaires de MVR est assurée par du personnel de la société MOB. MVR n'a donc pas d'engagement de prévoyance pour ces collaborateurs.

Le personnel assurant l'activité de catering est engagé par MVR et affilié à la caisse de pension PROFELIA. Le taux de couverture de la caisse de pension se monte au 31 décembre 2025 à 107.90% (106.80% au 31 décembre 2024).

Dès le 1<sup>er</sup> mars 2025, l'exploitation des restaurants Quai 10, Rochers-de-Naye et Pléaïdes, jusqu'à lors confiée à un tiers, a été reprise par MVR. Le personnel assurant cette activité est affilié à la caisse de pension Hotela Fonds de prévoyance. Le taux de couverture de la caisse de pension se monte au 31 décembre 2025 à 111.60%.

#### Société proche

La Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (MOB) est considérée comme société proche. Cette dernière assure la direction et la gestion des Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR). Le personnel ferroviaire nécessaire à l'exploitation de MVR est fourni par MOB.

**INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT** en francs**2025****2024**

<b>1 Disponibilités à vue au 31.12</b>	<b>30'876'384</b>	<b>28'663'608</b>
Caisses	1'800	0
Comptes courants	8'289'418	15'127'643
Fonds affectés investissements secteur hors infrastructure	5'051'261	2'770'950
Fonds affectés investissements secteur infrastructure	9'533'905	10'765'015
Comptes à terme échéance > 3 mois	8'000'000	-
<b>2 Créances au bilan</b>	<b>96'301</b>	<b>226'247</b>
Créances résultant de ventes et prestations	213'001	252'947
Correction pour risque de pertes	-116'700	-26'700
<b>3 Contributions à fonds perdus liées à des actifs obtenues durant l'année</b>	<b>-34'689</b>	<b>0</b>
<b>4 Contributions d'investissement des pouvoirs publics</b>	<b>240'813'631</b>	<b>216'246'922</b>
Dettes envers la Confédération	134'521'516	114'810'809
- prêt en remboursement (secteur Voyageurs TRV) <sup>1)</sup>	183'708	199'458
- prêts FIF conditionnellement remboursables	123'593'272	103'866'815
- prêts PRODES conditionnellement remboursables	10'744'536	10'744'536
Dettes envers le canton de Vaud	106'292'115	101'436'113
- prêts en remboursement (secteur Voyageurs) <sup>1)</sup>	623'727	702'117
- prêts conditionnellement remboursables	105'668'388	100'733'996
<sup>1)</sup> dont part due à court terme	94'140	94'140
- envers la Confédération (secteur Voyageurs TRV)	15'750	15'750
- envers le canton de Vaud (secteur Voyageurs)	78'390	78'390
<b>5 Contributions d'exploitation et d'amortissement au compte de résultat</b>	<b>23'244'670</b>	<b>20'550'624</b>
De la Confédération <sup>2)</sup>	13'925'454	12'303'838
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)	4'132'803	3'791'050
- pour l'exploitation de l'infrastructure	3'852'423	3'071'611
- pour l'amortissement de l'infrastructure	5'940'228	5'441'177
Du canton de Vaud <sup>3)</sup>	9'314'542	8'239'873
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)	5'520'537	5'029'424
- pour l'exploitation de l'infrastructure	1'509'591	1'183'574
- pour l'amortissement de l'infrastructure	2'284'414	2'026'875
Des communes pour l'exploitation du transport de voyageurs (LTV art. 28.4) <sup>4)</sup>	4'674	6'913
<sup>2)</sup> dont indemnités à recevoir de la Confédération :	124'493	-622'951
- provision pour régularisation des indemnités d'amortissements Infrastructure	124'493	-622'951
<sup>3)</sup> dont indemnités à recevoir du canton de Vaud	5'025'564	-43'994
- dettes à court terme pour indemnités Infrastructure	4'934'392	0
- provision pour régularisation des indemnités d'amortissements Infrastructure	91'171	-43'994
<sup>4)</sup> dont indemnités à recevoir des communes	4'674	6'913
<b>6 Solde des prêts bancaires et privés obtenus avec garanties des pouvoirs publics</b>	<b>54'578'800</b>	<b>39'908'367</b>
Garanties de la Confédération	54'578'800	39'908'367

## 7 Résultat ordinaire avant impôt par secteur

	-306'184	-13'859
<b>Résultats secteur Voyageurs</b>		
Transport régional voyageur (TRV)	-322'180	228'384
Produits	26'054'200	25'055'000
Charges	-26'376'379	-24'826'616
Transport touristique	905'787	191'359
Produits	4'510'951	3'952'183
Charges	-3'605'164	-3'760'824
Gastronomie et autres activités non indemnisées <sup>1)</sup>	-889'791	-433'601
Produits	4'037'475	2'335'941
Charges	-4'927'266	-2'769'542
<b>Résultat secteur Infrastructure</b>	<b>-227'716</b>	<b>-323'339</b>
Produits	17'057'687	15'245'278
Charges	-17'285'403	-15'568'616
<b>Résultat secteur Immobilier</b>	<b>49'211</b>	<b>49'599</b>
Produits	254'953	221'098
Charges	-205'741	-171'499

<sup>1)</sup> Cette rubrique comprend l'exploitation du catering MOB/BLS ainsi que les restaurants des Rochers de Naye, Pléiades et Quai 10. Dès 2020, MVR a sous-traité l'exploitation de ses restaurants à la société Group Events SA. Le contrat a pris fin au 28 février 2025 et MVR a repris au 1<sup>er</sup> mars 2025 l'exploitation de l'ensemble de ses établissements.

## 8 Mouvements des réserves

<b>Réserve générale</b>	01.01	<b>51'710</b>	<b>51'710</b>
- Attribution/prélèvement 2024 décidée par l'assemblée générale 2025		0	0
	31.12	51'710	51'710
<b>Réserve pour pertes futures infrastructure (LCdF Art.67)</b>	01.01	<b>441'494</b>	<b>264'539</b>
- Prélèvement 2024 décidé par l'assemblée générale 2025		-324'405	176'955
	31.12	117'090	441'494
<b>Réserve pour pertes futures VD touristique</b>	01.01	<b>541'357</b>	<b>541'357</b>
- Attribution 2024 décidée par l'assemblée générale 2025		127'573	0
	31.12	668'930	541'357
<b>Réserve pour pertes futures TRV (LTV Art.36)</b>	01.01	<b>8'345'023</b>	<b>7'695'792</b>
- Attribution 2024 décidée par l'assemblée générale 2025		166'894	649'231
	31.12	8'511'917	8'345'023

## 9 Résultat extraordinaires, uniques ou hors période

*Les charges sont présentées en négatif*

<b>Résultat hors exploitation</b>	-	-
<b>Résultat exceptionnel ou unique</b>	<b>-90'000</b>	<b>-3'001</b>
Charges exceptionnelles ou uniques	-90'000	-55
<i>Charges except.: pertes sur débiteurs</i>	-90'000	-
<i>Autres charges exceptionnelles ou uniques</i>	-	-55
Produits exceptionnels ou uniques	-	2'946
<i>Prod. except.: subventions obtenues</i>	-	-86'655
<i>Autres prod. exceptionnels ou uniques <sup>1)</sup></i>	-	83'709

<sup>1)</sup> dont ajustement recettes courtage publicitaire 2020-2022 83'709

<b>Résultat hors période</b>	<b>31'860</b>	<b>23'892</b>
Charges hors période	-119'091	95'843
<i>Charges hors période: Mobilis</i>	-117'757	95'943
<i>Autres charges hors période</i>	-1'334	-100
Produits hors période	150'951	-71'951
<i>Produits hors période: Mobilis</i>	131'104	-73'986
<i>Autres produits hors période</i>	19'846	2'035

**10 Impôts sur bénéfice et capital** **0** **-45**

La société est exonérée de l'impôt sur le capital et le bénéfice des activités concessionnées conformément à l'art. 90 al.2 de la loi sur les impôts (LI).

**11 Actions propres détenues au 31 décembre** **Nombre** **Nombre**

Etat au 1.1	20'838	20'838
Achats	0	0
Ventes	0	0
Etat au 31.12	20'838	20'838

Le capital est composé de 575'000 actions d'une valeur nominale de CHF 10.

Les actions acquises le sont généralement à titre gratuit ou à une valeur symbolique. Compte tenu de la faible quantité de propres actions détenues, la réserve pour propres actions n'a pas été constituée.

**ENGAGEMENTS** **2025** **2024**

**12 Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements** **286'061'254** **253'384'774**

Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage; le montant global des immobilisations a ainsi été indiqué

**13 Dettes envers des institutions de prévoyance** **0** **0**

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** **2025** **2024**

**14 Honoraires versés à l'organe de révision** **21'000** **21'000**

**15 Valeurs d'assurances** **284'834'867** **281'235'328**

Bâtiments	45'460'417	41'903'016
Matériel roulant	79'536'000	79'537'000
Choses et installations	54'838'450	54'795'312
RC entreprise	100'000'000	100'000'000
RC dirigeants	5'000'000	5'000'000

**16 Actionnaires détenant plus de 5% du capital-actions** **2025** **2024**

- Cie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	19.9%	19.9%
- Canton de Vaud	19.7%	19.7%
- Confédération Suisse	17.1%	17.1%
- Commune de Vevey	8.2%	8.2%
- Commune de Montreux	5.2%	5.2%
Actions au porteurs non enregistrées (anciennes actions au porteur)	12.6%	12.6%

## 17 Indemnités et prêts alloués à l'infrastructure par les pouvoirs publics

En application de l'art. 4 de la convention sur les prestations 2025-2028, les reclassements et transitoires ci-dessous ont été demandés par l'Office Fédéral des Transports (OFT, CH), respectivement le canton de Vaud (VD).

recettes en +	Indemnités selon convention	Report selon lettre OFT fonds en 2025 (26.1.26)	Reclassements indemn. - prêts instructions OFT	Transitoires indemnités année précédente	Transitoires indemnités année suivante	Montants en comptabilité
<b>CH indemnités d'exploitation</b>	<b>3'852'423</b>	-	-	-	-	<b>3'852'423</b>
tronçon Montreux-Naye	1'733'590					1'733'590
tronçon Vevey-Pléiades	2'118'833					2'118'833
<b>VD indemnités d'exploitation</b>	<b>1'509'591</b>	-	-	-	-	<b>1'509'591</b>
tronçon Montreux-Naye	1'358'939					1'358'939
tronçon Vevey-Pléiades	150'652					150'652
<b>CH indemnités d'amortissement</b>	<b>5'189'343</b>	-	<b>-10'037</b>	<b>642'131</b>	<b>118'790</b>	<b>5'940'228</b>
tronçon Montreux-Naye	2'259'646		211'882	7'062	112'187	2'590'777
tronçon Vevey-Pléiades	2'929'697		-221'919	635'069	6'604	3'349'452
<b>VD indemnités d'amortissement</b>	<b>1'473'852</b>	-	<b>670'424</b>	<b>51'160</b>	<b>88'979</b>	<b>2'284'414</b>
tronçon Montreux-Naye	1'218'433		727'329	9'620	88'504	2'043'885
tronçon Vevey-Pléiades	255'419		-56'905	41'540	474	240'529
<b>TVA sur indemnités d'exploitation</b>	<b>203'757</b>	-	-	-	-	<b>203'757</b>
tronçon Montreux-Naye	117'516					117'516
tronçon Vevey-Pléiades	86'240					86'240
<b>TVA sur indemnités d'amortissement</b>	<b>253'201</b>	-	<b>25'095</b>	<b>26'345</b>	<b>7'895</b>	<b>312'536</b>
tronçon Montreux-Naye	132'167		35'690	634	7'626	176'117
tronçon Vevey-Pléiades	121'034		-10'595	25'711	269	136'419
<b>Prêts conditionnellement remboursables</b>	<b>13'555'903</b>	<b>11'765'333</b>	<b>-660'387</b>	-	-	<b>- 24'660'849</b>
CH prêts conditionnellement remboursables	9'278'827	10'437'593	10'037			19'726'457
VD prêts conditionnellement remboursables	4'277'076	1'327'740	-670'424			4'934'392
<b>Total des indemnités et prêts (CH + VD)</b>	<b>26'038'070</b>	<b>11'765'333</b>	<b>25'095</b>	<b>719'636</b>	<b>215'664</b>	<b>38'763'798</b>
Contrib. d'invest. CH (ind. amort. + prêts)	14'468'170	10'437'593	-	642'131	118'790	25'666'685
Contribution d'investissement (CH)			24'905'763			
Contrib. d'invest. VD (ind. amort + prêts)	5'750'928	1'327'740	-	-51'160	88'979	7'218'806
Contribution d'investissement (VD)			7'078'668			

**Répartition de la contribution d'investissement 2025 selon structure WDI  
0212 – MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera SA**

<b>Répartition de la contribution d'investissement</b>	<b>CH (réel) 2025</b>	<b>VD (réel) 2025</b>	<b>CH + VD 2025</b>
1) Contribution d'investissement totale du plan de versement (effective)	24'905'763	<sup>1)</sup> 2'144'276	27'050'039
2) Contribution de tiers à des amortissements / CINA (-)			
3) Produit de liquidation (-)			
4) Amortissements (+)	5'461'773	2'079'538	7'541'311
5) Coûts d'investissement non-activables (CINA) (+)	252'726	118'069	370'795
6) Réduction de la déduction de l'impôt préalable sur indemnités d'amortissement (+)	225'729	86'808	312'536
<b>7) Indemnités d'amortissement</b>	<b>5'940'228</b>	<b>2'284'414</b>	<b>8'224'642</b>
8) Régularisation de l'indemnités d'amortissement	760'922	140'138	901'060
<b>9) Prêts FIF comptabilisés</b>	<b>19'726'457</b>		<b>19'726'457</b>

<sup>1)</sup> Le prêt conventionné du canton VD est de CHF 7'078'668. En 2025, un montant de CHF 2'144'276 a été versé, le solde de CHF 4'934'392 sera versé en 2026, après la votation du décret du Grand Conseil vaudois.

**Fonds perçus 2025 et état des prêts au 31.12.2025 – Courriers de la Confédération du 26.01.2026  
et du canton de Vaud du 30.01.2026**

	<b>CH 2025</b>	<b>VD 2025</b>	<b>CH + VD 2025</b>
Indemnités d'exploitation	3'852'423	1'509'591	5'362'014
Contribution d'investissement (maintien de la qualité des infrastructures)	24'905'763	2'144'276	27'050'039
L'état des prêts au 31 décembre 2025 est de :			
Total prêt remboursable OFT	183'708	623'727	807'435
Total prêt cond. remboursable FIF – Maintien de la qualité des infrastructures	123'593'272	100'733'996	224'327'267
Total prêt cond. remboursable FIF – PRODES 2035	10'744'537		10'744'537

**18 Audit spécial des subventions**

Les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV ainsi que les indemnités et prêts fixés dans les conventions de prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial. En vertu de l'art. 66 al. 1 lettre i OITRV, les entreprises concernées présentent à l'OFT et aux cantons concernés les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale, assortis d'une déclaration attestant du respect des principes du droit des subventions.

Le mandat supplémentaire relatif à l'audit spécial des subventions est effectué par l'organe de révision sur mandat du Conseil d'administration en même temps que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport d'audit spécial des subventions est porté à la connaissance du Conseil d'administration en même temps que le rapport de révision.

**19 Événements postérieurs à la date de la clôture**

Aucun évènement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

# Autres informations

Bilan 2025 par secteur en francs	Voyageurs	Infrastructure	Immobilier
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs circulants</b>	<b>17'113'642</b>	<b>20'452'661</b>	<b>283'351</b>
Disponibilités à vue	17'233'321	13'463'296	179'767
Créances résultant de ventes et prestations envers des tiers	91'892	4'409	0
Autres créances à court terme	-685'432	6'718'126	67'958
Envers des tiers	7'073	29'257	28'623
Envers des sociétés proches	-1'775	0	0
Inter-secteurs MVR (interne)	-747'140	729'312	17'828
Envers des institutions publiques	32'040	5'959'557	21'507
Autres créances à court terme	24'370	0	0
Stocks	61'410	1'789	20'631
Actifs de régularisation	412'451	265'041	14'995
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>75'245'807</b>	<b>210'064'788</b>	<b>1'100'659</b>
Immobilisations financières	150'000	0	200'001
Immobilisations corporelles	57'460'154	166'002'582	806'813
Immobilisations	117'509'817	237'597'779	1'943'070
Amortissements	-60'049'663	-71'595'197	-1'136'257
Investissements en cours	17'635'653	44'062'207	93'845
Objets en cours d'investissements	17'635'653	44'096'895	93'845
Subventions à fonds perdus pour en cours	0	-34'689	0
<b>Total de l'actif</b>	<b>92'359'450</b>	<b>230'517'449</b>	<b>1'384'010</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds étrangers</b>	<b>84'491'383</b>	<b>226'239'671</b>	<b>274'885</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>5'388'851</b>	<b>10'184'857</b>	<b>91'885</b>
Dettes résultant de livraisons et prestations de tiers	1'285'777	9'125'239	79'087
Dettes bancaires à court terme de tiers	1'911'385	0	6'000
Autres dettes	368'447	427'821	509
Dettes court terme pouvoirs publics sans intérêts	94'140	0	0
Passifs de régularisation	1729'102	631'797	6'290
<b>Dettes à long terme</b>	<b>79'102'533</b>	<b>216'054'814</b>	<b>183'000</b>
Prêts bancaires à long terme	54'037'856	0	183'000
Autres avances financières à long terme	400'000	0	0
<b>Contributions d'investissement des pouvoirs publics</b>	<b>24'664'677</b>	<b>216'054'814</b>	<b>0</b>
Prêts pouvoirs publics remboursables	713'295	0	0
Prêts pouvoirs publics conditionnellement remboursables	23'951'382	216'054'814	0
CH prêts cond. remboursables Confédération	-4	134'337'812	0
<i>Prêts cond. remboursables Confédération FIF (1981-2016)</i>	-4	39'952'706	0
<i>Prêts cond. remboursables Confédération FIF (dès 2017)</i>	0	83'640'570	0
<i>Prêts cond. remboursables Confédération PRODES</i>	0	10'744'536	0
VD prêts cond. remboursables canton de Vaud	23'951'386	81'717'002	0
<b>Fonds propres</b>	<b>7'868'066</b>	<b>4'277'778</b>	<b>1'109'125</b>
Capital-actions	648'419	4'372'056	729'526
Réserve légale issue du bénéfice	30'750	0	20'960
Réserves pour pertes futures	9'180'846	117'090	0
Résultat au bilan	-1'991'949	-211'367	358'639
résultat reporté au 1.1	-1'611'276	0	309'428
résultat de l'exercice	-380'672	-211'367	49'211
<b>Total du passif</b>	<b>92'359'450</b>	<b>230'517'449</b>	<b>1'384'010</b>

Compte de résultat 2025 par secteur en francs	Voyageurs	Infrastructure	Immobilier
<b>PRODUITS</b>			
<b>Produits de transport</b>	<b>8'828'572</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Indemnisation des pouvoirs publics</b>	<b>9'658'014</b>	<b>13'586'656</b>	<b>0</b>
Indemnisation CH	4'132'803	3'852'423	0
Indemnisation VD	4'660'394	1'509'591	0
Indemnisation VD touristique	860'143	0	0
Indemnité d'amortissement CH	0	5'940'228	0
Indemnité d'amortissement VD	0	2'284'414	0
Indemnité d'exploitation communes (LTV art 28.4)	4'674	0	0
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>6'447'178</b>	<b>606'872</b>	<b>144'517</b>
Prestations de service	381'387	311'172	0
Restauration, hébergement	3'081'396	0	0
Loyers	2'984'395	295'701	144'517
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>24'933'764</b>	<b>14'193'529</b>	<b>144'517</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>	<b>2'272'733</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres charges</b>	<b>16'777'714</b>	<b>8'599'665</b>	<b>162'056</b>
Charges matières/marchandises/services	11'443'949	3'887'466	54'399
Exploitation des installations	1'143'137	2'182'109	68'411
Exploitation des véhicules	2'275'149	91'571	0
Autres charges d'exploitation	1'915'478	2'438'519	39'245
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>19'050'447</b>	<b>8'599'665</b>	<b>162'056</b>
<b>Prestations internes</b>	<b>2'170'466</b>	<b>-2'084'920</b>	<b>-85'546</b>
Accès au réseau	2'215'366	-2'215'366	0
Autres prestations internes	-44'900	130'446	-85'546
<b>Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts</b>	<b>3'712'852</b>	<b>7'678'784</b>	<b>68'008</b>
<b>Amortissements et non-activables</b>	<b>-3'346'503</b>	<b>-7'912'106</b>	<b>-37'168</b>
Amortissements	-3'345'502	-7'541'311	-37'168
Non-activables	-1'000	-370'795	0
<b>Charges et produits financiers</b>	<b>-672'533</b>	<b>5'606</b>	<b>18'372</b>
<b>Résultat ordinaire avant impôts</b>	<b>-306'184</b>	<b>-227'716</b>	<b>49'211</b>
Résultat hors exploitation	0	0	0
Résultat exceptionnel ou unique	-90'000	0	0
Résultat de la vente d'actifs (TRV + Infra)	0	0	0
Résultat de la vente d'actifs (touristique)	0	0	0
Résultat de la vente d'actifs (non-indemnisé)	0	0	0
Résultat hors période	15'511	16'349	0
Impôts sur bénéfice et capital	0	0	0
<b>Résultat de l'exercice (+ = bénéfice)</b>	<b>-380'672</b>	<b>-211'367</b>	<b>49'211</b>

#### Résultats par secteur

Lignes du transport régional voyageurs (TRV) <sup>1)</sup>	-306'921	0	0
Tronçons d'infrastructures ferroviaires <sup>1)</sup>	0	-211'367	0
Offre de transport touristique <sup>2)</sup>	905'787	0	0
Activités annexes et non-indemnisées	-979'539	0	49'211
	<b>-380'672</b>	<b>-211'367</b>	<b>49'211</b>

<sup>1)</sup> Secteurs d'activités au bénéfice d'indemnités fédérales et cantonales. L'utilisation des résultats est réglementée par la loi sur le transport de voyageurs (LTV art. 36) et par la loi sur les chemins de fer (LCdF art. 67).

<sup>2)</sup> Secteurs d'activités touristiques au bénéfice d'indemnités cantonales vaudoises. Il s'agit des lignes Haut-de-Caux – Rochers-de-Naye, Lally – Pléiades et du funiculaire Les Avants – Sonloup. L'utilisation des résultats est réglementée.

# Tableau des immobilisations par secteur

N° RTE	Classes d'investissements	Coût acquisition 31.12.24	Ajout dans la période	Cession dans la période	Coût acquisition 31.12.25	Amortissements 31.12.2024	Amortissements dans la période	Cession Amortissements dans la période	Amortissements 31.12.2025	Valeur comptable 31.12.24	Valeur comptable 31.12.25
<b>SECTEUR VOYAGEURS ET FUNICULAIRES</b>											
000	0. Bâtiments et terrains	7 626 291	106 000	-	7 732 291	-4 707 847	-440 594	-	-5 148 441	2 918 444	2 583 850
100	1. Ouvrages d'art	2 079 710	-	-	2 079 710	-230 531	-37 265	-	-267 796	1 849 179	1 811 914
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	81 000	-	-	81 000	-5 974	-1 215	-	-7 189	75 026	73 811
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	61 000	-	-	61 000	-17 551	-915	-	-18 466	43 449	42 534
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	1 937 710	-	-	1 937 710	-207 006	-35 135	-	-242 141	1 730 704	1 695 569
200	2. Voie ferrée	16 227 942	-	-	16 227 942	-5 719 198	-474 122	-	-6 193 320	10 508 744	10 034 622
300	3. Installations courant traction / machineries funi	4 014 690	-	-	4 014 690	-2 459 063	-73 320	-	-2 532 383	1 555 628	1 482 308
500	5. Installations télécom et basse tension	1 599 482	-	-	1 599 482	-1 149 239	-69 320	-	-1 218 559	450 243	380 923
600	6. Installations d'accueil	4 601 926	-	-	4 601 926	-3 358 687	-108 332	-	-3 467 018	1 243 240	1 134 908
700	7. Véhicules	77 146 971	-	-6 270	77 140 701	-35 185 171	-2 091 883	6 270	-37 270 784	41 961 800	39 869 917
800	8. Moyens d'exploitation	4 113 075	-	-	4 113 075	-3 900 696	-50 667	-	-3 951 363	212 379	161 712
	<b>sous-total</b>	<b>117 410 087</b>	<b>106 000</b>	<b>-6 270</b>	<b>117 509 817</b>	<b>-56 710 431</b>	<b>-3 345 502</b>	<b>6 270</b>	<b>-60 049 663</b>	<b>60 699 657</b>	<b>57 460 154</b>
<b>SECTEUR INFRASTRUCTURE (Naye et Pléiades)</b>											
000	0. Bâtiments et terrains	10 859 253	191 929	-	11 051 182	-3 730 898	-210 126	-	-3 941 024	7 128 355	7 110 158
100	1. Ouvrages d'art	55 304 755	10 945 000	-	66 249 755	-10 533 171	-1 095 428	-	-11 628 599	44 771 583	54 621 155
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	16 260 802	4 457 000	-	20 717 802	-2 214 834	-287 623	-	-2 502 457	14 045 768	18 215 145
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	7 755 781	-	-	7 755 781	-2 190 197	-127 569	-	-2 317 766	5 565 584	5 438 015
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	31 288 372	6 488 000	-	37 776 372	-6 128 140	-680 236	-	-6 808 376	25 160 232	30 967 996
200	2. Voie ferrée	73 524 620	6 212 000	-	79 736 620	-19 157 118	-2 444 613	-	-21 601 731	54 367 502	58 134 889
300	3. Installations courant traction	24 556 412	502 000	-	25 058 412	-7 259 066	-1 541 169	-	-8 800 235	17 297 346	16 258 177
400	4. Installations de sécurité	21 113 570	-	-	21 113 570	-11 550 048	-877 288	-	-12 427 336	9 563 522	8 686 234
500	5. Installations télécom et basse tension	8 175 939	236 000	-	8 411 939	-4 631 317	-395 716	-	-5 027 033	3 544 623	3 384 907
600	6. Installations d'accueil	12 416 549	-	-	12 416 549	-1 863 869	-196 030	-	-2 059 899	10 552 680	10 356 650
700	7. Véhicules	12 799 764	-	-	12 799 764	-4 621 189	-778 510	-	-5 399 699	8 178 575	7 400 065
800	8. Moyens d'exploitation	759 988	-	-	759 988	-702 281	-7 360	-	-709 641	57 707	50 347
	<b>sous-total</b>	<b>219 510 850</b>	<b>18 086 929</b>	<b>-</b>	<b>237 597 779</b>	<b>-64 048 957</b>	<b>-7 546 240</b>	<b>-</b>	<b>-71 595 197</b>	<b>155 461 893</b>	<b>166 002 582</b>
<b>SECTEUR IMMOBILIER</b>											
000	0. Bâtiments et terrains	1 943 070	-	-	1 943 070	-1 099 089	-37 168	-	-1 136 257	843 981	806 813
	<b>sous-total</b>	<b>1 943 070</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 943 070</b>	<b>-1 099 089</b>	<b>-37 168</b>	<b>-</b>	<b>-1 136 257</b>	<b>843 981</b>	<b>806 813</b>
<b>TOTAL</b>		<b>338 864 007</b>	<b>18 192 929</b>	<b>-6 270</b>	<b>357 050 666</b>	<b>-121 858 477</b>	<b>-10 928 910</b>	<b>6 270</b>	<b>-132 781 118</b>	<b>217 005 530</b>	<b>224 269 549</b>

# Compte des investissements par secteur

N° RTE	classes d'investissements	Immobilisations en cours, état au 01.01	Factures de tiers	Prestations propres (MOB)	TOTAL Investissements de l'année	reclassements	Compte de résultats (charge)	Comptabilité des immobilisations (activation)	Immobilisations en cours, état au 31.12
	A	G1	B	C	D (= B + C)		E	F	G2
<b>SECTEUR VOYAGEURS ET FUNICULAIRES</b>									
000	0. Bâtiments et terrains	86 283	105 115	11 599	116 714	-	-1 000	-106 000	95 997
100	1. Ouvrages d'art	-	-	-	-	-	-	-	-
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts, viaducs, ponceaux	-	-	-	-	-	-	-	-
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	-	-	-	-	-	-	-	-
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	-	-	-	-	-	-	-	-
200	2. Voie ferrée	-	-	-	-	-	-	-	-
300	3. Installations courant traction / machineries funi	-	-	-	-	-	-	-	-
500	5. Installations télécom et basse tension	-	-	-	-	-	-	-	-
600	6. Installations d'accueil	-	-	-	-	-	-	-	-
700	7. Véhicules	844 093	14 042 468	133 868	14 176 336	-	-	-	15 020 429
800	8. Moyens d'exploitation	89 171	976 053	235 750	1 211 803	-	-	-	1 300 974
900	9. Etudes et projets	1 117 424	57 075	43 754	100 829	-	-	-	1 218 253
	<b>sous-total</b>	<b>2 136 971</b>	<b>15 180 711</b>	<b>424 972</b>	<b>15 605 682</b>	<b>-</b>	<b>-1 000</b>	<b>-106 000</b>	<b>17 635 653</b>
<b>SECTEUR INFRASTRUCTURE (Naye et Pléiades)</b>									
000	0. Bâtiments et terrains	476 074	236 531	48 279	284 810	-6 150	-105 597	-191 929	457 208
100	1. Ouvrages d'art	9 259 605	8 867 335	1 105 369	9 972 703	-44 036	-20 999	-10 945 000	8 222 274
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts, viaducs, ponceaux	4 944 436	3 128 580	270 980	3 399 560	-44 036	-20 999	-4 457 000	3 821 962
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	333 851	652 911	114 550	767 462	-	-	-	1 101 313
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	3 981 318	5 085 843	719 838	5 805 681	-	-	-6 488 000	3 299 000
200	2. Voie	1 732 855	5 742 531	912 350	6 654 880	46 816	-9 752	-6 212 000	2 212 800
300	3. Installations courant traction	615 759	1 157 368	306 166	1 463 534	58 284	-4 305	-502 000	1 631 272
400	4. Installations de sécurité	2 946 973	3 021 901	382 055	3 403 956	-	-	-	6 350 929
500	5. Installations télécom et basse tension	48 299	313 941	142 021	455 963	-	-10 136	-236 000	258 126
600	6. Installations d'accueil	215 898	806 064	3 951	810 015	-	-215 898	-	810 015
700	7. Véhicules	7 818 804	19 293	77 966	97 259	-	-	-	7 916 063
800	8. Moyens d'exploitation	3 513	8 303	-	8 303	-	-	-	11 816
900	9. Etudes et projets	11 100 294	3 785 030	1 400 091	5 185 121	-54 915	-4 108	-	16 226 393
	<b>sous-total</b>	<b>34 218 074</b>	<b>23 958 297</b>	<b>4 378 248</b>	<b>28 336 545</b>	<b>-</b>	<b>-370 795</b>	<b>-18 086 929</b>	<b>44 096 895</b>
<b>SECTEUR IMMOBILIER</b>									
000	0. Bâtiments et terrains	24 198	68 158	1 489	69 647	-	-	-	93 845
900	9. Etudes et projets	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>sous-total</b>	<b>24 198</b>	<b>68 158</b>	<b>1 489</b>	<b>69 647</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>93 845</b>
<b>TOTAL</b>		<b>36 379 243</b>	<b>39 207 165</b>	<b>4 804 709</b>	<b>44 011 874</b>	<b>-</b>	<b>-371 795</b>	<b>-18 192 929</b>	<b>61 826 393</b>

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, Montreux

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 21 à 30) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### **Responsabilité du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### **Forvis Mazars SA**



Joël Schneuwly  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 7 mai 2026

## Impressum

Rédaction **MOB**, Graphisme **Actalis SA**

Crédits photographiques **MOB, Actalis SA, Jo Bersier/Agence B.**

2025